



<https://www.biodiversitylibrary.org/>

Annales de la Societe scientifique de Bruxelles

Namur [etc.],

<https://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/81674>

v.28(1904): <https://www.biodiversitylibrary.org/item/156029>

Page(s): Page 381, Page 382, Page 383, Page 384

Holding Institution: Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library
Sponsored by: Missouri Botanical Garden

Generated 19 November 2024 9:54 AM
<https://www.biodiversitylibrary.org/pdf4/1750829i00156029.pdf>

This page intentionally left blank.

Premier article des tarses une fois et demie aussi long que gros, le deuxième deux fois et demie, le troisième trois fois et le quatrième quatre fois. Articles du funicule cylindriques, les deux premiers connés, un peu plus de deux fois aussi longs que gros, à col pas plus long que gros; articles supérieurs à peine plus courts, le terminal avec un prolongement en forme de stylet ayant le quart de sa longueur

Ailes hyalines; bord antérieur velu; extrémité de la première nervure située vis-à-vis de la bifurcation de la cinquième; cubitus ayant son origine avant le milieu de la première, à peine courbé vers son extrémité et aboutissant à la pointe alaire; nervure costale interrompue à cet endroit; branche inférieure de la cinquième formant presque un angle droit avec la tige. Pattes velues; dessous des tarses avec de longs poils dressés; tibia antérieur presque aussi long que le fémur, d'un tiers plus long que le deuxième article des tarses, qui est de moitié plus long que le troisième; celui-ci dix fois aussi long que gros, le quatrième huit fois et le cinquième quatre fois.

Oviducte non protractile; les deux lamelles deux fois aussi longues que larges; au-dessous d'elles se voit encore un petit lobe étroit. Taille : 2 millim. Capturé en août sur des quartiers de bois de hêtre empilés.

Genre *Xylodiplosis* Kieff.

Ce genre comprend deux espèces, dont l'une a été découverte et décrite par Winnertz, et l'autre est nouvelle.

Elles se distinguent de la façon suivante :

1. Verticilles des filets arqués du mâle bruns et épais; nodosité supérieure des articles du funicule du mâle cylindrique; lamelles de l'oviducte de la femelle sans appendices spiniformes; ailes à branche supérieure de la cinquième nervure très faiblement courbée à sa base; dessous des tibias et du

deuxième article des tarses à pilosité ordinaire; larve d'un rouge sang, lobes de la spatule au moins aussi larges que longs; une seule génération par an

1. *X. praecox* (Winn.) Kieff.

— Verticilles de filets arqués hyalins et minces; nodosité supérieure des articles du funicule du mâle distinctement rétrécie un peu en dessous de son milieu; lamelles de l'oviducte avec deux appendices spiniformes et hyalins; branche supérieure de la cinquième nervure fortement relevée par en haut à sa base, puis droite, l'inférieure presque perpendiculaire à la tige; dessous des tibias et du deuxième article des tarses avec des poils semi-écailleux obliques; larves d'un blanc rougeâtre, lobes de la spatule au moins de moitié plus longs que larges; plusieurs générations par an.

2. *X. aestivalis* n. sp.

1. XYLODIPLOSIS PRAECOX (Winn.) Kieff.

Cfr. Winnertz, in LINNAEA ENTOMOL., 1853, vol. VIII, p. 276; Kieffer, in BULL. SOC. ENT. FR., 1895, vol. LXIV, p. 193; Wiener, ENT. ZEIT., 1895, p. 15; ANN. SOC. ENT. FR., 1900, vol. LXIX, p. 341-343, pl. XXVI, fig. 8.

2. XYLODIPLOSIS AESTIVALIS n. sp.

♂ ♀. Rouge; funicule antennaire, bord postérieur des segments abdominaux ou larges bandes transversales sur le dessus et bord postérieur du dessous des segments d'un brun noir; trois bandes du thorax, deux taches sur les côtés du thorax et pattes brunes. Palpes de 4 articles, dont le premier est une fois et demie aussi

long que gros, le deuxième quatre fois, le troisième et le quatrième cinq fois. Les deux premiers articles du funicule antennaire connés. Antennes du mâle un peu plus longues que le corps; tous les articles du funicule composés d'une nodosité inférieure sphérique et d'une nodosité supérieure allongée, distinctement rétrécie avant le milieu, deux fois aussi longue que grosse, vers le sommet deux fois et demie; col de la nodosité globuleuse d'abord un peu plus court qu'elle, à la fin de moitié plus long qu'elle; col de la nodosité allongée atteignant d'abord les deux tiers, puis la longueur de la nodosité; article terminal avec un prolongement velu, cylindrique, rétréci à sa base, ayant presque les deux tiers de la longueur de la nodosité et la moitié de sa grosseur; nodosité globuleuse ornée d'un verticille de filets arqués atteignant la base de la nodosité allongée, et d'un verticille de soies plus longues; nodosité allongée munie à sa base d'un verticille de filets arqués atteignant jusqu'à son extrémité, c'est-à-dire jusqu'à la naissance du col; vers le haut, elle est munie d'un verticille de soies, surmonté d'un autre verticille de filets arqués, plus court que les soies et atteignant la base de l'article suivant; tous les filets arqués sont hyalins et grêles. Chez la femelle, les articles du funicule sont cylindriques, sans rétrécissement distinct, deux fois et demie aussi longs que gros, à col n'ayant que le $\frac{1}{5}$ de leur longueur; prolongement de l'article terminal un peu plus court que chez le mâle, n'ayant que le tiers de la longueur de l'article.

Extrémité de la première nervure située vis-à-vis de la bifurcation de la cinquième; cubitus ayant son origine au premier tiers de la première nervure (♂), aboutissant un peu en dessous de la pointe alaire, nervure costale interrompue à cet endroit; branche supérieure de la cinquième nervure fortement arquée par en haut à sa base, puis droite; branche inférieure presque perpendiculaire à la tige. Pattes couvertes, sur le dessus, de poils semi-écailleux noirs, étroits et appliqués; dessous des fémurs avec des soies dressées et deux fois aussi longues que la grosseur du fémur; dessous des tibias et du deuxième article des tarses couverts de poils semi-écailleux, noirs, obliquement dressés, obtus à l'extrémité et rétrécis à la base, au moins aussi longs que la largeur du tibia; tibia antérieur à peine plus court que le deuxième article des tarses qui est deux fois aussi long que le troisième; celui-ci

douze fois aussi long que gros, le quatrième onze fois et le cinquième quatre fois et demie; crochets simples et forts; pelote très petite.

Pince anale et oviducte comme chez *X. praecox*; les deux lamelles supérieures de l'oviducte ont, outre les soies dressées et éparses, deux spinules hyalines. Taille : 2,25 à 2,60 millim.

Nymphe. Dépouille nymphale hyaline; entre les deux gaines antennaires qui sont inermes, se voit une petite arête transversale et chitineuse. *Verrucæ cingentes* très petites, surtout sur le dessous où elles ont l'apparence d'une fine granulation; spinules dorsales jaunes, médiocrement longues. Stigmates thoraciques bruns, onze fois aussi longs que gros, faiblement amincis vers le haut; soies verticales ayant le tiers de la longueur d'un stigmate et trois fois celle de leur papille.

Larve. Couleur d'un blanc rougeâtre. Spatule brune, parfois noire dans la moitié inférieure, très élancée, divisée à son extrémité, par une incision obtuse, en deux lobes obtus qui sont au moins une fois et demie aussi longs que larges. Quant au reste, la larve est semblable à celle de *X. praecox*.

Mœurs. Ces larves sauteuses vivent avec celles de *X. praecox* dans les pores des quartiers de bois de chêne coupés en hiver, et en sortent avec ces dernières, après qu'une pluie abondante ou continue a pénétré et gonflé le bois, ce qui, l'an dernier (1902), n'eut lieu qu'à la fin de juillet. Métamorphose en terre. Éclosion de l'insecte parfait, quinze jours plus tard.

Genre *Dicrodiplosis* Kieff.

Tous les crochets des tarses bifides; pelote assez grande, un peu plus courte que les crochets. Lamelles de l'oviducte courbées en S, munies à leur bord inférieur de plusieurs rangées d'appendices filiformes. Mâle inconnu. L'espèce typique est *D. fasciatus* Kieff. L'insecte que j'ai décrit sous le nom de *Dicrodiplosis longipes* Kieff. est, comme nous le verrons plus bas, un *Bremia* très voisin de *B. decorata* H. Lw. Quant à l'espèce encore inédite que j'ai nommée *Dicrodiplosis ranunculi* n. sp. à cause de ses crochets bifides, elle devra former un genre nouveau, voisin de *Dicrodiplosis*, mais en différant par les caractères de l'insecte parfait, de la larve et des mœurs.